

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du Lundi 11 juin 2012

Le Conseil Municipal, réuni le 11 juin 2012, sous la présidence de M. Pierre GEIST, Maire de Westhoffen, approuve le compte rendu de la séance du Conseil du 3 avril 2012.

Le Conseil accepte d'encaisser les chèques suivants :
GROUPAMA 1.207,33 € / GROUPAMA 1.207,33 € /
GROUPAMA 1.207,33 € / France Telecom 27,97 €.

Le Conseil Municipal approuve les modifications budgétaires suivantes : 2183-636 (informatique école) + 1.350 € / 2128-622 (clôture forêt) + 3.500 € / 21318-654 (chaufferie) – 4.850 €.

Le Conseil approuve le paiement des factures suivantes en section d'investissement : BETON DU RIED 848,56 € TTC / HOLCIM 385,49 € TTC / GM INFORMATIQUE 56,21 € TTC / GM INFORMATIQUE 110,03 € TTC / GM INFORMATIQUE 895,80 € TTC / GM INFORMATIQUE 302,59 € TTC / EG SIGNALISATION 882,65 € TTC.

Suite aux explications de Charles QUIRIN, le Conseil approuve l'octroi des subventions pour ravalements de façades et réfections de toitures suivantes :
FAY Michael : 353,96 €
WILD Fabien : 272,80 €

Le Conseil approuve l'octroi des subventions suivantes : école élémentaire 250 € / Musique Harmonie 700 € (pour la fête du 14 juillet) / SCBA 1.027,57 € (soit 15 % du HT des travaux effectués) / SPA 318 €.

Suite à l'étude patrimoniale des remparts effectuée par M. Boris DOTTORI, le Conseil approuve le remboursement des frais de transport de M. DOTTORI pour un montant de 520,23 €.

Le Conseil décide de fixer le montant de la location de la salle polyvalente à l'ALEF pour son centre d'été 2012 à 300 € par semaine.

Le Conseil décide de modifier la durée hebdomadaire de service du poste d'ATSEM 1^{ère} classe de 32/35èmes à 25/35èmes.

Suite aux explications de Pierre STEPHAN, le Conseil approuve l'état d'assiette des coupes pour 2013 tel que présenté par l'ONF.

Suite aux explications du Maire, le Conseil accepte une cession pour voirie à titre gratuit et donne un avis favorable au remembrement des parcelles correspondantes (concerne parcelles 129-130-131 section 6).

Suite aux explications de Pierre STEPHAN, le Conseil approuve l'inscription au PDIPR des sentiers et itinéraires de randonnée sis sur le ban de Westhoffen.

Le Conseil autorise le Maire à signer la convention de partenariat au titre du PIG Rénov'Habitat 67 et de la valorisation du patrimoine alsacien.

Le Conseil approuve l'avenant de transfert au profit de la société France Pylônes Services de la convention de concession conclue avec Bouygues Telecom.

Vu le chiffrage estimatif présenté par Orange d'un montant de 8.151 € HT pour la mise en souterrain du réseau téléphonique rue du Geisweg, le Conseil approuve la réalisation de ces travaux.

L'ensemble des conseillers est invité à la Fête des Cerises qui aura lieu le 17 juin. Un appel à la solidarité des membres du conseil pour venir aider à l'organisation de la Fête est également lancé.

Le Conseil accepte de prendre en charge le vin d'honneur pour le Waldfest qui aura lieu le 1^{er} juillet. Les conseillers sont invités à y prendre part à partir de 11h45.

M. le Maire informe le conseil du projet de création d'une Association Syndicale Autorisée par la commune de Wangen et engage la discussion sur l'opportunité de faire de même à Westhoffen.

M. le Maire informe les conseillers que la demande de classement des remparts au titre des Monuments Historiques sera examinée par la commission régionale le 19 juin 2012.

Les conseillers sont informés que l'inauguration de la bibliothèque, du périscolaire, et de la nouvelle école aura lieu le 27 octobre 2012.